



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS
Bureau des concours

Arrêté n° RM-DEC-2024-05 du 15 mars 2024 portant
liste des candidats admissibles au certificat
d'aptitude aux fonctions de formateur académique
session 2024

Mamoudzou, le vendredi 15 mars 2024

**Le Recteur de la région académique
Recteur de l'académie de Mayotte**

VU le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

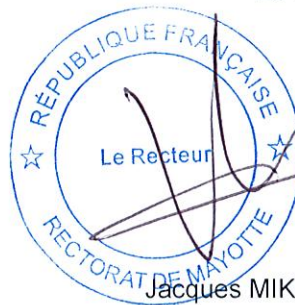
VU la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique (CAFFA) ;

ARRETE

Article 1 : les enseignants dont les noms figurent sur la page annexe, par ordre alphabétique et par discipline, sont déclarés admissibles au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA), – session 2024.

Article 2 : Le secrétaire général de l'Académie de Mayotte est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur,



Jacques MIKULOVIC



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des candidats admissibles au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique pour la session 2024

ALLAOUI	Daidine	Mathématiques
AUDRAN	Axel	Lettres Modernes
BOURFA	Hanan	EPS
CHAABAN	Rania	Langue LV2 Arabe
CRAIGHERO	Emma	Lettres Modernes
GAUTIER	Félix, Philippe	Histoire-géographie
GORREMANS	Elise	Langue LV1 Anglais
JACQUOT	Jocelyn	SVT
MASSOT	Stéphane	Mathématiques
MEKHALDI	Chafike	Economie et gestion option logistique
PHARAMIN	Maxime	EPS
POURAJAUD	Marie-Elodie	Hôtellerie option service-commercialisation
TAÏB	Chérifa	Lettres Modernes
VANREYSSELBERGE	Camille	Lettres Modernes